



"Une famille au service des familles"

POMPES FUNÈBRES

pstjeannaïses@gmail.com - pompesfunebresgimenez.fr

St Jeannaïses

Représentant légal : Frédéric VALLEE-GIMENEZ

SAINT-JEAN
05 61 35 04 05
Centre commercial Belbeze
31240 Saint-Jean

QUINT-FONSEGRIVES
05 32 09 49 82
4. centre commercial du Parc
31130 Quint-Fonsegrives

BALMA
05 61 34 60 98
21. rue des Ombels
31130 Balma

DEVIS MAIRIE TYPE CRÉMATION

Devis n°0000009627 établi le 17/06/2022

Désignation	MT TTC	TVA	Désignation	MT TTC	TVA
Organisation et démarches			* Plaque d'identité lisse en plastique apposée sur le cercueil		
DEVIS TYPE CREMATION 2022 (Hors tarifs dimanche et jours fériés)		4	Capiton Dablia (champagne)	103,97	4
Démarches et formalités administratives	249,63	4	TOTAL Cercueil - Mise en bière et fermeture	621,58	
* Vacation de police A DEFINIR selon le lieu (environ 20 €)	0,00	0	Cérémonie		
TOTAL Organisation et démarches	249,63		Véhicule funéraire Corbillard	318,00	5
Toilette - Conservation			3 Personnel (dont nombre de porteurs) Prévoir 1 personnel supplémentaire si domicile	348,00	4
Toilette mortuaire: préparation/ habillage du défunt (soins de conservation 353.20€)	167,00	4	TOTAL Cérémonie	666,00	
TOTAL Toilette - Conservation	167,00		Crémation - Remise des cendres		
Transport avant mise en bière			# Crémation à PÔLE SUD Toulouse (adulte)	755,00	0
# Housse mortuaire	58,78	4	TOTAL Crémation - Remise des cendres	755,00	
Forfait de transport à moins de 30km (Du lieu de décès vers domicile ou funérarium)	248,00	5	Articles funéraires		
(estimatif séjour funérarium 4 jours 312€)			# Urne de dispersion en carton	30,00	4
TOTAL Transport avant mise en bière	306,78		TOTAL Articles funéraires	30,00	
Cercueil - Mise en bière et fermeture					
Mise en bière	38,35	4			
* Cercueil Prothée T3 en pin massif brut (parisien) 22 mm	369,71	4			
4 * Poignées en bois brut et non traitées	41,24	4			
* Cuvette étanche	38,90	4			

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
0	0,00	755,00	755,00
4	20,00	1229,16	1474,99
5	10,00	514,55	566,00
Total		2498,71	2795,99

Bon pour accord

Signature

Vous avez été reçu par David MOREL

N°T.V.A intra FR8740413364700010-N° Habilitation 16-31-0092
RCS TOULOUSE 404 133 647 - APE 9603Z
SARL AU CAPITAL DE 7622.45 €



"Une famille ne croit que par la famille"

POMPES FUNÈBRES | St Jeannaises

Représentant légal : Frédéric VALLEE-GIMENEZ

pstjeannaises@gmail.com - pompesfunebresgimenez.fr

SAINT-JEAN

05 61 35 04 05
Centre commercial Balbani
31240 Saint-Jean

QUINT-FONSEGRIVES

05 32 39 49 82
4. centre commercial du Parc
31130 Quint-Fonsegrives

BALMA

05 61 34 60 98
21. rue des Ombles
31130 Balma

DEVIS MAIRIE TYPE CRÉMATION

Obsèques de : Monsieur
Né le : 17/06/2022

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOUT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0000009627

Code client :

Date: 17/06/2022

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la maire, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	208,03	249,63	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse		
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt	139,17	167,00			
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe								
Housse mortuaire	48,98	58,78						
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour	225,45	248,00						
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
Cercueil Cercueil Prothée T3 en pin massif brut (parisien) 22 mm	374,88	449,85	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne					
Plaque d'identité apposée sur le cercueil	24,51	29,41						
Capiton	86,64	103,97						
4- MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel	31,96	38,35						
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
Personnel								
6- CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	289,09	318,00						
Personnel (dont 3 porteurs)	290,00	348,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances			Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
7- INHUMATION								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
8- CREMATION								
Crémation						Taxes municipales pour crémation	755,00	755,00
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque	25,00	30,00						
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M.
en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 2498,71

TVA : 297,28

TOTAL toutes taxes comprises : 2795,99

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par David MOREL

* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les régies et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

N°T.V.A intra FR8740413364700010-N° Habilitation 16-31-0092
RCS TOULOUSE 404 133 647 – APE 9603Z
SARL AU CAPITAL DE 7622.45 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le signataire accepte le présent devis funéraire prévisionnel établi conformément à sa demande et charge la S A R.L. Pompes Funèbres Saint-Jeannaises Frédéric VALLEE-GIMENEZ qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous les moyens à leur convenance, il s'engage expressément, sans réserve, tant en son personnel qu'éventuellement en celui des héritiers et solidairement avec eux à payer la S.A.R.L. Pompes Funèbres Saint-Jeannaises Frédéric VALLEE-GIMENEZ à présentation de facture, le montant prévu au devis augmenté des services et fournitures commandées ultérieurement ou dont les prix ne sont pas connus à ce jour

I. COMMANDE :

Il ne pourra être exigé aucun commencement d'exécution à une commande non acceptée et signée. En cas de commande téléphonique émanant d'un professionnel agréé agissant pour le compte de la famille, l'acceptation ou la signature de la commande devront se faire par écrit et au besoin par télécopie ou mail. Si cette commande téléphonique émane de la famille elle-même domiciliée à distance ou dans l'impossibilité momentanée de se déplacer, elle devra de la même façon se faire par écrit et au besoin par télécopie ou mail. Cette régularisation, sauf circonstances exceptionnelles, reste indispensable.

II. EXECUTION PAR LES TIERS :

L'organisation d'obsèques exige, dans la plupart des cas, l'intervention des tiers (marbriers, culte, personnel communal aux cimetières, crématoriums etc...). En ce qui concerne certains tiers (exemple marbrier), il peut y avoir un choix à opérer entre divers prestataires de services. La famille peut à sa convenance, mandater la société de son choix, ou désigner elle-même le tiers dont elle souhaite l'intervention. La société ne peut être tenue pour responsable des retards, erreurs ou fautes techniques commis par l'exécution de leurs tâches par les tiers intervenant dans les obsèques. La société mettra tout en œuvre pour la bonne exécution des prestations et fournitures qui lui sont commandées.

III. CONDITION DE PAIEMENT :

- 1- Les frais d'obsèques sont payables au comptant, dès l'acceptation de la commande
- 2- La société peut se charger d'obtenir un règlement partiel ou total de la facture par prélèvement sur les comptes financiers de la personne décédée dans les limites admises par les règlements en vigueur (Instruction du Ministère de l'Economie et des Finances).
- 3- Le paiement des frais obsèques ne peut être envisagé par notaire sauf, si celui-ci est fourni à l'entreprise, avant l'exécution du convoi par télécopie au besoin, un document écrit d'acceptation précisant montant et délai. Néanmoins en cas de carence du notaire, la personne ayant accepté le devis des frais d'obsèques conservera l'entière responsabilité du règlement.
- 4- Les travaux de cimetière et d'exhumation sont toujours chiffrés sous réserve de fournitures ou travaux supplémentaires non prévisibles à la date d'établissement du devis

IV. DEFAUT DE PAIEMENT :

Le défaut de paiement entraînera l'exigibilité, à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux, les dommages-intérêts et les frais judiciaires éventuels, passé le délai de huit jours à compter de la date de réception ou de première présentation d'une mise en demeure. Pour être opposables à l'entreprise, les reçus ou quittances doivent être extraits d'un livre à souches portant la raison sociale de l'entreprise.

Le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 prévoit que tout professionnel en situation de retard de paiement est désormais de plein droit débiteur à l'égard du créancier d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, en sus des indemnités de retard.

V. RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE :

La responsabilité de l'entreprise ne peut en aucun cas engagée pour une quelconque non-exécution de ses obligations en cas de forces majeures. Seront assimilées à la force majeure, la greve totale ou partielle, le lock out, l'incendie, la destruction de locaux ou de matériels et des réquisitions de l'autorité publique. L'entreprise ne pourra en aucun cas répondre d'une éventuelle responsabilité de n'avoir pas fourni ou vendu un service ou un matériel non imposé par la réglementation en vigueur.

VI. LITIGE :

En cas de litige, l'attention du Client est attirée sur le fait qu'il a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Le client s'adressera par priorité à la direction, Frédéric VALLEE-GIMENEZ, pour obtenir une solution amiable.

Les tribunaux français seront seuls compétents en cas de litige. En cas de litige avec des professionnels et/ou des commerçants, les tribunaux de Toulouse seront compétents.

Lorsque le recours visé ci-dessus a été épuisé, c'est-à-dire si la réponse à la réclamation du client ne le satisfait pas ou si il n'a pas reçu de réponse 2 mois après le dépôt de sa réclamation, le consommateur peut saisir gratuitement le Médiateur du Commerce Coopératif et Associé, qui est compétent pour tout litige portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de service couvert par les présentes conditions générales de vente par courrier à l'adresse suivante : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé - F.C.A - 77, rue de Lourmel - 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur www.mcca-mediation.fr sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé et les pièces justificatives à fournir.



Maison Labeur

Pompes Funèbres depuis 1966

Pompes Funèbres Labeur

FR84 35 26 17 237 SAS au capital de 7622,45 € APE9603Z Orias 07033664 RCS B35261723700024

pf.labeur@hotmail.fr

30 route de Mondonville
31700 Cornebarrieu
Tel : 05.61.85.27.30
Siret : 35261723700024
Habilitation 20.31.0104

3 boulevard Jean Rivet
31700 Blagnac
Tel 05.61.16.71.01
Siret : 35261723700040
Habilitation : 20.31.0169

Prochainement nouvelle agence :
6 rue Gilet
31770 Colomiers

Obsèques de : Monsieur X

DEVIS TYPE ANNEE 2022

INHUMATION

Devis n°0000200619 établi le 12/03/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
DEVIS TYPE INHUMATION 2021 HORS TARIF ET JOUR FERIE				
10 Transport après mise en bière				
* TRANSPORT OBSEQUES LIEU DE DECES AU CIMETIERE (30 KM DE TOULOUSE)		88,00		5
* CORBILLARD POUR LES OBSEQUES		145,00		5
* CHAUFFEUR POUR LES OBSEQUES		110,00		5
			343,00	
12 Cérémonie				
3 * PORTEURS POUR LES OBSEQUES		330,00		4
			330,00	
14 Inhumation - Travaux de cimetière				
* MARBRERIE LABEUR OUVERT/FERMET (VOIR SELON TYPE DE CAVEAU) (PORTE 384 EUROS,PIERRE TOMBALE 516 EUROS) + 30 EUROS (SELON LE LIEU DE L INHUMATION)		0,00		4
5bis bis Organisation et démarches				
* DEMARCHES ADMINISTRATIVES ORGANISATION DES OBSEQUES		335,00		4
			335,00	
7 Transport avant mise en bière				

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).



Maison Labeur

Pompes Funèbres depuis 1966

Pompes Funèbres Labeur

FR84 35 26 17 237 SAS au capital de 7622,45 € APE9603Z Orias 07033664 RCS B35261723700024

pf.labeur@hotmail.fr

30 route de Mondonville
31700 Cornebarrieu
Tel : 05.61.85.27.30
Siret : 35261723700024
Habilitation 20.31.0104

3 boulevard Jean Rivet
31700 Blagnac
Tel 05.61.16.71.01
Siret : 35261723700040
Habilitation : 20.31.0169

Prochainement nouvelle agence :

6 rue Gilet
31770 Colomiers

Obsèques de : Monsieur X

DEVIS TYPE ANNEE 2022

INHUMATION

Devis n°0000200619 établi le 12/03/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
# MAJORATION TRANSPORT DE NUIT 50%		0,00		5
# MAJORATION TRANSPORT DIMANCHE 25%		0,00		5
* HOUSSE SANITAIRE 150 MICRONS		41,00		4
* TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE LIEU DE DECES AU FUNE OU DOMICILE (30KM DE TOULOUSE) 391.00€		0,00		5
			41,00	
9bis bis Cercueil - Mise en bière et fermeture				
* MONTOIS (Pin foncé)avec capiton BLANC		590,00		4
* PLAQUE D'IDENTIFICATION SUR LE CERCUEIL		51,00		4
* FORFAIT MISE EN BIÈRE & FERMETURE DE CERCUEIL		275,00		4
			916,00	
Totaux toutes taxes comprises €	0,00	1965,00	1965,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
4 20,00	1351,67	270,33	1622,00
5 10,00	311,82	31,18	343,00
Total	1663,49	301,51	1965,00

Bon pour accord Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par Jérôme CALDERARA

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.



Maison Labeur

Pompes Funèbres depuis 1966

Pompes Funèbres Labeur

FR84 35 26 17 237 SAS au capital de 7622,45 € APE9603Z Orias 07033664 RCS B35261723700024

pf.labeur@hotmail.fr

30 route de Mondonville
31700 Cornebarrieu
Tel : 05.61.85.27.30
Siret : 35261723700024
Habilitation 20.31.0104

3 boulevard Jean Rivet
31700 Blagnac
Tel 05.61.16.71.01
Siret : 35261723700040
Habilitation : 20.31.0169

Prochainement nouvelle agence :

6 rue Gilet
31770 Colomiers

Obsèques de : Monsieur X

DEVIS TYPE ANNEE 2022

CREMATION

Devis n°0000200142 établi le 12/03/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
DEVIS TYPE CRÉMATION OBSEQUES CIVILES PAS DE PASSAGE A L EGLISE Hors tarifs dimanche et jours fériés RECUPERATION DE L'URNE PAR LA FAMILLE POUR DISPERSION A MONDONVILLE				
10 Transport après mise en bière				
* TRANSPORT OBSEQUES LIEU DE DECES AU CIMETIERE (30 kms de Toulouse)		88,00		5
* CORBILLARD POUR LES OBSEQUES		145,00		5
* CHAUFFEUR POUR LES OBSEQUES		110,00		5
			343,00	
11 Convoi funéraire local				
* VACATION DE POLICE (A VOIR SELON LE LIEU)	0,00			4
16 Crémation - Remise des cendres				
* TAXE CREMATION SANS DISPERSION TOULOUSE SEMAINE	755,00			4
* URNE ABS PLASTIQUE SITTINE ROUGE		47,00		4
			802,00	
5bis bis Organisation et démarches				
* DEMARCHES ADMINISTRATIVES ORGANISATION DES OBSEQUES		335,00		4

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).



Maison Labeur
Pompes Funèbres depuis 1966

Pompes Funèbres Labeur

FR84 35 26 17 237 SAS au capital de 7622,45 € APE9603Z Orias 07033664 RCS B35261723700024

pf.labeur@hotmail.fr

30 route de Mondonville
31700 Cornebarrieu
Tel : 05.61.85.27.30
Siret : 35261723700024
Habilitation 20.31.0104

3 boulevard Jean Rivet
31700 Blagnac
Tel 05.61.16.71.01
Siret : 35261723700040
Habilitation : 20.31.0169

Prochainement nouvelle agence :
6 rue Gilet
31770 Colomiers

Obsèques de : Monsieur X

DEVIS TYPE ANNEE 2022

CREMATION

Devis n°0000200142 établi le 12/03/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
7 Transport avant mise en bière			335,00	
* HOUSSE SANITAIRE 150 MICRONS		41,00		4
* TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE LIEU DE DECES AU FUNE OU DOMICILE (30 kms de Toulouse) (391.00€)		0,00		5
# MAJORATION TRANSPORT DIMANCHE ET JOURS FERIES 25%		0,00		5
# MAJORATION TRANSPORT DE NUIT 50%		0,00		5
			41,00	
9bis bis Cercueil - Mise en bière et fermeture				
* MONTOIS (Pin foncé)avec capiton BLANC		590,00		4
* PLAQUE D'IDENTIFICATION SUR LE CERCUEIL		51,00		4
* FORFAIT MISE EN BIÈRE & FERMETURE DE CERCUEIL		275,00		4
			916,00	
Totaux toutes taxes comprises €	755,00	1682,00	2437,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
4 20,00	1745,00	349,00	2094,00
5 10,00	311,82	31,18	343,00
Total	2056,82	380,18	2437,00

Bon pour accord

Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par Jonathan MARINO

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.